

REPUBLIQUE FRANCAISE
**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DEPARTEMENT
DES YVELINES**

ARRONDISSEMENT DE
VERSAILLES

COMMUNE DE TRAPPES

Nombre de conseillers en exercice : 39

Nombre de présents : 30

Nombre de votants : 36

N'a pas pris part au vote : 0

Réf : 2024-99

Objet : Demande de subventions pour les
projets pédagogiques des établissements
scolaires

Séance du 7 octobre 2024

**L'an deux mille vingt quatre, le sept octobre, à 18h00 le
Conseil municipal de Trappes, légalement convoqué, s'est
assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la
présidence de Ali RABEH,**

Présidence :

Monsieur le Maire Ali RABEH

Présents : Ali RABEH, Sandrine GRANDGAMBE, Noura DALI
OUHARZOUNE, Pierre BASDEVANT, Aminata DIALLO, Gerard
GIRARDON, Alienor EBLING, Aurélien PERROT, Jarina SAMAD, Marc
LE FOLGOC, Frederic REBOUL, Housseem DHAOUADI, Anne-Andrée
BEAUGENDRE, Catherine CHABAY, Sira DIARRA, Jamal HRAIBA,
Murielle BERNARD, Dalale BELHOUT, Abdelhay FARQANE, Ahmed
KABA, Colette PARENT, Sarith SA, Cristina MORAIS, Said DSOULI,
Anne CLERTE-DURAND, Fouzi BENTALEB, Mimouna
SARAMBOUNOU, Patrick LEBOUQCQ, Annie LE HIR, Véronique
BRUNATI.

Absents excusés représentés :

Djamel ARICHI représenté par Pierre BASDEVANT
Florence BARONE représentée par Véronique BRUNATI
Suzy LEMOINE représentée par Alienor EBLING
Benoit CORDIN représenté par Patrick LEBOUQCQ
Hélène DENIAU représentée par Sandrine GRANDGAMBE
Maxime VELAY représenté par Gerard GIRARDON

Absents : Mme Josette GOMILA, M. Guy MALANDAIN, Mohamed
KAMLI.

Secrétaire : Abdelhay FARQANE

Administration : M. TRAN - M. CHAMOIX - Mme LOUIS - M.
TISSERAND - M. DREYFUS - Mme MONNIER.

*Conformément aux articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, le tribunal
administratif de Versailles peut être saisi par voie de recours formé contre la présente
délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la date de sa
notification et/ou de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé
devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui
recommencera à courir soit :- à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale
;-deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité
territoriale pendant ce délai.*

2024-99

Objet : Demande de subventions pour les projets pédagogiques des établissements scolaires

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-29 et L.2321-2 ;

Vu le Code de l'Education,

Vu la délibération du 30 janvier 2021 n°2021-6 portant soutien aux projets pédagogiques des écoles primaires publiques et privées sous contrat, des collèges et lycées de la ville de Trappes,

Vu la commission Education, jeunesse, sports, vie associative du 25 septembre 2024,

Considérant l'intérêt des projets pédagogiques pour les enfants trappistes quant à l'acquisition notamment du socle commun de connaissances et de compétences,

Considérant le projet pédagogique déposé par les équipes enseignantes et la demande d'aide matérielle et financière afférente,

Considérant l'examen et l'évaluation de la demande,

Après avoir entendu son rapporteur et délibéré,

Article 1 : Approuve le financement du projet pédagogique selon la répartition suivante :

Ecole	Intitulé projet	Subvention financière
Lycée Henri MATISSE	Séjour sportif et pédagogique au cœur de l'environnement Pour un montant global de 15920,60 €	500 €

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à verser la subvention au lycée Henri Matisse et à procéder aux démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Article 3 : Dit que les crédits sont inscrits au budget 2024, chapitre 11, article 6574.

Approuvé à l'unanimité

Pour extrait conforme,

Ecole	Responsable(s) du projet	Classes participantes / nb apprenants	Lieu du projet	Dates de réalisation	Intitulé projet	Proposition subvention	AVIS CHEF D'ETABLISSEMENT	Avis Direction Education	Avis élue déléguée
Lycée Henri MATISSE	Mme Schorr	3 classes de 1ère Pro santé soit 48 élèves	Centre CPA Lathus -Saint Rémy 86390	2024	Séjour sportif et pédagogique au cœur de l'environnement	500	Très favorable	Très intéressant pour développer la cohésion autour de valeurs collectives en lien avec l'écologie. Lien avec le parcours professionnel	

Ecole	Responsable(s) du projet	Contact	Classes participantes / nb apprenants	Intitulé projet	Lieu du projet	Dates de réalisation	Descriptif / Objectifs péda	Lien avec le PE	Articulation PEDT	BP projet	Montant sub demandé	%	Actions faisant l'objet d'une demande de subvention	Articulation Périscolaire	Implication des familles	Partenaires extérieurs	Restitution projetée	Critères d'évaluation	AVIS CHEF ETABLISSEMENT	Avis Direction Education	Avis élue déléguée	Proposition subvention	SUBVENTION ACCORDEE EN 2022/2023	
Lycée Henri MATISSE	Mme SCHORR	Mme SCHORR (proviseur) 0130628742 ce. 0780584@ac-versailles.fr	3 classes de 1 ^è pro (Santé) = 48 élèves	Séjour sportif et pédagogique au cœur de l'environnement	Centre CPA Lathus - Saint Rémy 86390	2024	Favoriser le vivre ensemble et l'esprit d'équipe - sensibilisation à l'environnement à travers des activités de pleine nature: importance de l'écologie au CPA Lathus - activités	Améliorer le vivre ensemble - Lutter contre le décrochage scolaire (pédagogies innovantes) - encourager le travail collaboratif LIENS AVEC LEA BEFOREM DU	Articulation avec la Cité Educative: développer la mobilité et les rencontres - améliorer le bien être de tous - favoriser la persévérance scolaire et lutte contre le	15 920,60	500	3%	achat de matériel avant le départ - achat de matériel pour la restitution au lycée après le séjour	Non renseigné	participation financière de 200 €	CPA Lathus	carnets de bord - affiches réutilisation des activités découvertes dans la réalisation du chef d'œuvre collectif avec les classes de terminales ASSP	pendant le voyage: investissement des élèves dans les activités, analyse des carnets de bord (prise de note) - aide à la réalisation des veillées / Après le voyage: investissement	très favorable	Très Intéressant pour développer la cohésion autour de valeurs collectives en lien avec				